



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 février 2020

Commune de Vézelois  
Territoire de Belfort

M. le Maire déclare la séance ouverte à 20H00

ELUS :	Présents	absents	excusés	Procurations à :
Delphine BADIQUÉ		X		
Karine CORDIER	X			
Jean-Pierre CUENIN	X			
Christophe DELAGRANGE	X			
Robert DEMOULIN	X			
Nathalie GRISEY	X			
Nelly LAILY	X			
Adeline LIONNE	X			
Annie MAITRE	X			
Michel NICOLIER	X			
Christophe OEUVRARD	X			
Jean-Baptiste ROLLIN			X	
Eric VARNEROT	X			

**Nombre de membres en exercice : 13**

**Nombre de présents : 11**

**Nombre de voix délibératives : 11**

### **1. Désignation du secrétaire de séance :**

Monsieur Jean-Pierre CUENIN a été désigné secrétaire de séance.

**Résultat du vote : 11 pour, 0 abstention, 0 contre**

### **2. Approbation du Compte rendu précédent :**

Monsieur le Maire rappelle les différents points abordés lors du conseil municipal du 11 Décembre 2019.

**Résultat du vote : 10 pour, 1 abstention, 0 contre**

### **3. Compte Administratif :**

Le Conseil Municipal, placé sous la présidence de Monsieur Michel NICOLIER, Premier Adjoint, approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif 2018 comme suit :



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 février 2020

Commune de Vézelois  
Territoire de Belfort

### Section de Fonctionnement

Dépenses 2019	582 522.26 €
Recettes 2019	651 182.89 €
Excédent 2018	27 799.55 €
Soit un Excédent global 2019	96 460.18 €

### Section d'investissement

Dépenses 2019	154 691.44 €
Recettes 2019	166 848.11 €
Excédent 2018	47 592.54 €
Soit un résultat global 2019	59 749.21 €

**Résultat du vote : 9 pour, 1 abstention, contre**

#### **4. Compte de gestion 2019 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le Compte de Gestion 2019 de Monsieur le Trésorier qui présente le même résultat que le Compte Administratif 2019.

Autorise Monsieur le Maire à signer ce document

**Résultat du vote : 10 pour, 1 abstention, contre**

#### **5. Affectation du résultat :**

##### **Résultat de fonctionnement :**

Résultat de l'exercice : 68 660.63€  
Résultats antérieurs reportés : 27 799.55€  
Résultat à affecter : 96 460.18€

##### **Résultat d'investissement ;**

Solde d'exécution d'investissement : 59 749.21€  
Solde des restes à réaliser d'investissement : -17 541.58



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 février 2020

Commune de Vézelois  
Territoire de Belfort

---

### Affectation du résultat :

Affectation en réserve R1068 en investissement : **81 310.18€**

Report en fonctionnement R002 : **15 150 €**

**Résultat du vote : 10 pour, 1 abstention, contre**

### **6. Budget primitif 2020 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2020, comme suit :

#### Section de Fonctionnement

Dépenses	607 200.00 €
Recettes	607 200.00 €

#### Section d'investissement

Dépenses	172 559.39 €
Recettes	172 559.39 €

**Résultat du vote : 9 pour, 2 abstentions, contre**

### **7. Formation SST :**

#### **Le Maire expose à l'assemblée :**

Que le Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale a fixé par délibération du conseil d'administration du 16 octobre 2018 et par délibération du 20 décembre 2019, les tarifs pour les formations de Sauveteurs Secouristes du Travail.

Dans ce cadre, la commune de Vézelois souhaite que le Centre de Gestion forme ses agents.

Ces formations font l'objet d'une facturation s'élevant à :

- 96€ par agent en formation initiale
- 54 € par agent pour le maintien et l'actualisation des compétences.

#### **Le Conseil après en avoir délibéré décide :**

- d'autoriser le Maire à signer les conventions avec le Centre de Gestion pour la réalisation de Formation Initiale ou de Maintien et actualisation des Compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail pour le personnel de la commune de Vézelois.
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la commune de Vézelois.

**Résultat du vote : 10 pour, 1 abstention, contre**



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 février 2020

Commune de Vézelois  
Territoire de Belfort

### **8. Formation extincteur :**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Belfort s'engage à dispenser la formation de manipulation des extincteurs. Le but est d'être capable de réagir lors d'un début d'incendie en utilisant les moyens de premiers secours.

Cette formation a un coût forfaitaire de 36€ TTC par agent.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- De former des agents à la manipulation des extincteurs ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à venir et tous documents afférents à cette formation.

**Résultat du vote : 10 pour, 1 abstention, contre**

### **9. Les élections : planning**

Cf feuille

### **10. P L U :**

Les membres du conseil Municipal s'interrogent sur certains points. Monsieur le Maire va se rapprocher du cabinet RUEZ pour obtenir les réponses aux questions. La décision est reportée au mercredi 26 février 2020.

### **11. Terrain section ZD N°7 Champs GANZARD DONATION :**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que les propriétaires du terrain situé en section ZD n° 7 Lieudit Champs GANZARD d'une superficie de 160 m2 (plan joint), souhaitent faire une donation de cette parcelle à la commune de Vézelois.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré :

Décide : D'accepter la donation en faveur de la commune du terrain situé en section ZD n° 7 Lieudit Champs GANZARD d'une superficie de 160 m2.

D'Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette donation

**Résultat du vote : 11 pour, 0 abstention, contre**



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 février 2020

Commune de Vézelois  
Territoire de Belfort

---

### **12. Questions diverses :**

Les aires de retournement Pour la collecte des ordures ménagères :

Dans le plus bref délai la commune va prendre contact avec les propriétaires terriens pour trouver une solution pérenne

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30**

**Prochain conseil prévu le 26 Février 2020 à 18h00**